

« Des parcours d'apprentissage aux métiers agricoles très genrés »

Doctorante en sociologie à Toulouse, Emma Frison étudie les parcours de formation des futurs éleveurs et éleveuses. Ses travaux mettent en évidence des inégalités persistantes dans l'enseignement agricole, liées aux socialisations rurales et aux rapports de genre.

Vos travaux vous amènent-ils des constats d'inégalités liés au genre dans l'enseignement agricole ?

Ma thèse porte sur les trajectoires d'apprentissage au métier d'éleveur ou d'éleveuse : j'essaie de comprendre par quelles voies les personnes apprennent le métier et en quoi ces parcours diffèrent selon le genre. Je constate des inégalités qui persistent. D'abord, la répartition très genrée entre les filières professionnelles. L'enseignement agricole compte presque autant de filles que de garçons, mais cette mixité est trompeuse¹. Les garçons se concentrent majoritairement dans les filières professionnelles de l'agroéquipement, de l'aménagement paysager ou de la forêt, tandis que les filles s'orientent massivement vers les formations de services, en particulier la filière SAPAT². Or les filières associées aux professions dites « masculines » offrent un éventail plus large de débouchés, notamment dans la production ou la mécanique agricole. À l'inverse, les filières féminisées conduisent principalement vers des emplois du soin, socialement moins valorisés et souvent plus précaires. L'offre de formation limite ainsi les possibilités d'orientation des filles. Cette structuration se répercute directement sur le marché du travail rural, où les jeunes femmes sont dirigées vers les métiers du soin. L'enseignement agricole contribue à reproduire la division socio-sexuée du travail présente dans les mondes ruraux, en orientant les jeunes vers des métiers assignés à leur genre. Les filles qui souhaitent entrer dans les mondes agricoles y accèdent plus tardivement que les garçons, souvent dans le cadre d'une reconversion. Cela apparaît clairement dans les formations destinées aux adultes, comme le brevet professionnel responsable d'entreprise agricole, où l'on compte proportionnellement davantage de femmes, tandis que les formations initiales demeurent très masculines. Les filles sont également plus nombreuses à poursuivre des études après leur formation initiale et ont des niveaux de diplôme plus élevés.

Qu'observez-vous dans les situations d'apprentissage concrètes au sein de l'enseignement agricole ?

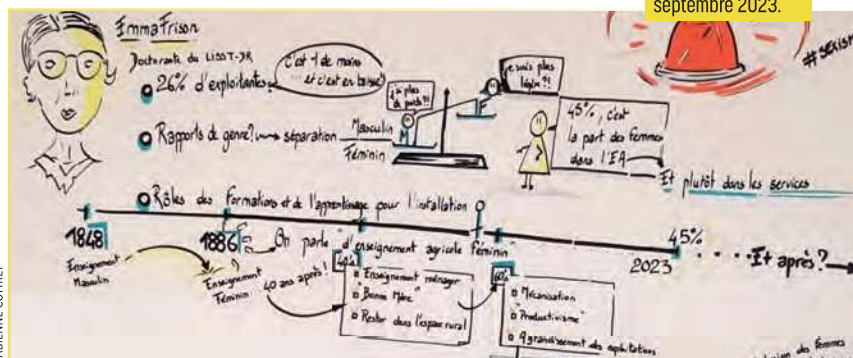
Les garçons issus de milieux ruraux bénéficient souvent d'une socialisation précoce au travail agricole, ils arrivent donc en formation avec des compétences techniques. Les filles, même issues du milieu agricole, sont moins exposées à certains apprentissages informels notamment autour de la machine. Les ateliers et travaux pratiques sont des espaces où se jouent des inégalités de genre : les garçons vont se diriger spontanément vers les tracteurs ou le matériel, pendant que les filles restent plus en retrait ou passent après les garçons et moins souvent. Quand elles sont peu nombreuses dans une classe, elles doivent davantage « faire leurs preuves ». Ces situations ne sont pas toujours identifiées comme des injustices par les élèves, mais elles ont des effets très concrets sur l'acquisition de compétences techniques.

Les stages sur les fermes sont-ils également concernés ?

Cela dépend beaucoup des territoires et des filières. Dans mes premiers travaux, certaines enseignantes m'avaient signalé des maîtres de stage ne souhaitant pas accueillir de filles. Dans mon terrain actuel, ce n'est pas le cas, notamment parce que les jeunes filles sont très souvent issues

- 1 - Il y avait 45 % de femmes dans l'enseignement agricole en 2021/2022 mais elles sont davantage dans les filières de service (70 % des effectifs) et peu dans celles liées à la production agricole (24,2 %).
- 2 - Services aux personnes et animation dans les territoires.

Illustration réalisée par Fabienne Cottret suite à l'intervention d'Emma Frison sur l'histoire de l'enseignement agricole au prisme du genre, en septembre 2023.



- du milieu agricole, avec un réseau local facilitant l'accès aux stages. Mais les inégalités peuvent ressurgir ailleurs, notamment dans les tâches confiées ou dans la manière dont elles doivent prouver leur légitimité.

Des initiatives dans l'enseignement agricole existent-elles pour lutter contre ces inégalités ?

Oui, et certaines sont très prometteuses. Outre l'existence d'un réseau spécifique à l'enseignement agricole autour des inégalités, de nombreuses choses sont portées à l'initiative d'établissements et du corps pédagogique et éducatif. On peut citer l'éducation socio-culturelle, une matière spécifique à l'enseignement agricole, où des enseignants et enseignantes peuvent notamment travailler sur les discriminations (sexisme, racisme, homophobie, etc.). Il existe aussi des interventions extérieures proposées aux élèves comme le théâtre-forum. Une initiative forte consiste à proposer des cours de machinisme en non-mixité. Cela

permet d'éviter l'accaparement des outils et favorise la montée en compétences et la prise de confiance des filles qui peuvent parfois s'autolimiter en mixité. Des expérimentations existent déjà dans des lycées agricoles, notamment en Bretagne. Des travaux de chercheuses montrent qu'apprendre en non-mixité autour des outils et machines bénéficie réellement aux apprenantes en évitant les comportements genrés des participant·es.

Les inégalités de genre dans l'enseignement agricole ne tiennent pas seulement à des «choix individuels». Elles sont construites par des socialisations différenciées, des orientations distinctes, des parcours d'apprentissage, des pratiques pédagogiques qui ne sont pas neutres. Beaucoup de filles vivent ces situations sans les identifier comme inégalitaires, parce qu'elles semblent aller de soi. Rendre visibles ces mécanismes, c'est déjà un premier pas pour transformer les conditions d'accès des femmes aux formations et donc aux métiers agricoles. ■

Propos recueillis par Sixtine Prioux (Réseau Civam)

Des interventions en milieu scolaire sur l'égalité femme/homme

Le Civam Adage 35 cherche à susciter des questionnements et des prises de conscience auprès des jeunes, en partant de témoignages et de leurs vécus.

Depuis 2018, l'Adage35 intervient en milieu scolaire¹ sur les questions de genre, le plus souvent en réponse à des sollicitations notamment d'enseignant·es, dans les lycées (BTS ou terminales) et les centres de formation proposant le brevet professionnel responsable d'entreprise agricole (BPREA). «*Les établissements ont l'obligation de mettre en œuvre une démarche globale en faveur de l'égalité entre les filles et les garçons*», témoigne Anaïs Fourest, animatrice à l'Adage. *L'idée est de faire prendre conscience qu'on a tous et toutes grandi dans une société genrée, avec des stéréotypes et injonctions. On n'en est individuellement pas responsable, mais on peut accepter de le voir et de réfléchir à comment ça peut évoluer.* »

Les interventions s'appuient beaucoup sur des témoignages et retours d'expériences et sur l'expression des apprenant·es. «*Au fur et à mesure des échanges, des partages de vécus, on finit par faire ressortir des exemples d'inégalités et de sexisme*», précise Anaïs. On a pu entendre

des garçons dire : «*Ma mère, ce n'est rien elle fait juste la traite et la compta*», ce qui ouvre des discussions... Plusieurs outils, comme le débat mouvant, par exemple avec la question «*est-ce que la conduite du tracteur est réservée aux hommes*», ou le photo langage, sont utilisés. «*On présente aussi des chiffres, on parle de la place des femmes dans l'agriculture, de leur invisibilité, du statut et de son importance*», ajoute Anaïs.

Au début des interventions, les jeunes pensent globalement qu'il n'y pas d'assignations genrées sur les tâches mais au fil des échanges leurs représentations peuvent évoluer. Pour aller plus loin, il faudrait systématiser ces interventions dans tous les établissements et mettre en place des modules pratiques, notamment en non-mixité. En 2025, l'Adage et le lycée du Rheu (35) ont justement expérimenté deux sessions de formation conduite de tracteur en non-mixité pour trois classes de BTS agricole. ■

Fabrice Bugnot (Transrural)

¹ - 2 à 5 interventions par an indemnisées de 75 à 300 € selon la durée d'intervention et le nombre de paysannes mobilisées, chaque paysanne est indemnisée par l'Adage 75 € la demi-journée.